



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 38341

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le cas des 650 soldats fusillés pour l'exemple lors de l'affrontement de 1914-1918. À l'heure où les commémorations du 90e anniversaire de l'armistice sont passées, n'est-il pas temps d'honorer tous les morts ? Le 11 novembre 2008, M. le Président de la République déclarait : « Je penserai aussi à ceux qui n'ont pas tenu, à ceux qui n'ont pas résisté à la pression trop forte, à l'horreur trop grande et qui un jour, après tant de courage, tant d'héroïsme sont restés paralysés au moment de monter à l'assaut. Je penserai à ces hommes dont on avait trop exigé, qu'on avait trop exposés, que parfois des fautes de commandement avaient envoyés au massacre et qui un jour n'ont plus eu la force de se battre. Cette guerre totale excluait toute indulgence, toute faiblesse. Mais 90 ans après la fin de la guerre, je veux dire, au nom de la Nation, que beaucoup de ceux qui furent exécutés alors ne s'étaient pas déshonorés, n'avaient pas été des lâches mais que simplement ils étaient allés jusqu'à l'extrême limite de leurs forces. Je veux dire que la souffrance de leurs épouses, de leurs enfants fut aussi émouvante que la souffrance de toutes les veuves et de tous les orphelins de cette guerre impitoyable. Souvenons-nous qu'ils étaient des hommes comme nous avec leurs forces et leurs faiblesses. Souvenons-nous qu'ils auraient pu être nos enfants. Souvenons-nous qu'ils furent aussi les victimes d'une fatalité qui dévora tant d'hommes qui n'étaient pas préparés à une telle épreuve. Mais qui aurait pu l'être ? ». Il lui demande de préciser quelles mesures il entend prendre en la matière.

Texte de la réponse

Dans son allocution prononcée à Douaumont, le 11 novembre 2008, en présence de plusieurs chefs d'État et de gouvernement et de hautes personnalités politiques françaises et étrangères, le Président de la République a souhaité rappeler le drame des soldats français fusillés durant la Première Guerre mondiale. Le chef de l'État a déclaré effectivement que le temps est venu d'honorer tous les morts et que cette guerre totale excluait toute indulgence. Il a également estimé que beaucoup de ceux qui furent exécutés alors ne s'étaient pas déshonorés et n'avaient pas été des lâches. Par ses propos, le Président de la République a souhaité mettre un terme aux polémiques récurrentes entretenues autour de la mémoire des fusillés de la Grande Guerre. Quatre-vingt-dix ans après la fin des combats de la Première Guerre mondiale, il a également souhaité tourner la page de ces événements douloureux, qui n'ont cessé de hanter notre mémoire nationale. L'ouverture des archives des conseils de guerre de la Première Guerre mondiale au sein du service historique de la défense permettra en outre aux historiens et aux familles de pouvoir approfondir leur connaissance du destin individuel des fusillés de la Grande Guerre et de se faire, sur ces événements, une opinion conforme à la vérité historique.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38341

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 décembre 2008, page 11032

Réponse publiée le : 10 mars 2009, page 2315